


Compte rendu du Comité Régional de Programmation des Pays de la Loire

DG/DIRNO/2016.548

Du : **26 avril 2016** de 14h00 à 16h30
 Lieu : **Région Pays de la Loire – Nantes 44**

Organismes participants	Nom	Fonction
SGAR Pays de la Loire	CHINCHOLE Line	Responsable contractualisation, évaluation et études
Conseil régional Pays de la Loire	MURIE Eric	Chef de service
GIGALIS	DESHOUX Vincent	Animateur GEOPAL
DREAL Pays de la Loire	CHAMARD-BOIS Catherine	Responsable des systèmes d'info sur les territoires
FRC Pays de la Loire	CLEMENT Olivier	Chargé de mission
CG 44	CHUPIN Olivier	Chef du service Cartes et données
CG 85	GUILBAUD Jérémy	Administrateur SIG
CG 49	DELAUNAY Gilles	Administrateur SIG
CG 53	BRUGIONI Ingrid	Animatrice "geomayenne.fr"
CG 53	GRELLIER Aurélien	Chargé de mission SIG
Nantes métropole	NICOLLE Christophe	Directeur de la Géomatique
CARENE	HACHON Sandrine	Responsable SIG communautaire
CARENE	URVOY Elise	
CAP Atlantique	LANG Xavier	responsable SIG & observatoire
Agglomération de Saumur	PERRINELLE Clémentine	Technicien SIG
Agglomération de Saumur	HUE Stéphane	Technicien SIG
Saint-Nazaire Agglomération	DURAND Bénédicte	Responsable Topographie-Cartographie du SIG
Etablissement Public du Marais Poitevin	DUBILLOT Florent	Chargé de mission SIG
DDTM 44	JACQ Joëlle	Chef du pôle géomatique
DDT 49	TIJOU Philippe	Responsable unité MDDCT
DDT 53	BONAREK Laurent	Responsable Géomatique
DDT 53	BUSSON Philippe	Géomaticien ADL
DDTM 85	LEGEAY Claude	unité géomatique
SDIS 44	CARREZ Anne	Chef de service SIG
GEOVENDEE	SEIGNEURET Cédric	Directeur
Université de Nantes- IGARUN	ROLLO NICOLAS	Maître de conférences
IGN	SAMICA Anne	Directrice interrégionale nord-ouest
IGN	BLOUIN Thierry	Chef du département relations extérieures services expertise
IGN	ACQUITTER Jean-Luc	Chargé de relations extérieurs, Bretagne et Pays de la Loire

Date	Visa	Nom	Service
10/06/2016		Anne Samica	IGN/DIR Nord-Ouest

Le comité de programmation de l'IGN s'est tenu à la suite du comité technique de Géopal.

Introduction : Anne Samica

Anne Samica, IGN, remercie la Région pour son accueil, et la plateforme Géopal pour l'organisation de cette journée.

Mme Samica met l'accent sur l'évolution du rôle de l'IGN, d'intégrateur, d'agrégateur de données faisant autorité, sur les partenariats, sur la nouvelle façon de travailler vers des modes de production collaboratifs, sur le développement des services et l'accompagnement des utilisateurs et des partenaires. Elle rappelle l'objectif des comités régionaux de programmation (CRP) de remonter les besoins locaux, de travailler dans un cadre partenarial et de mutualiser les investissements publics.

Présentation des grandes lignes du programme national de service public de l'IGN : Jean-Luc Acquitter, Thierry Blouin, Anne Samica

Le programme complet est téléchargeable sur le site :

<http://www.ign.fr/institut/publications/programme-service-public>

Il est organisé par thématiques qui renvoient à des fiches détaillées, et présente l'état des lieux, les principes de programmation, les contraintes éventuelles, les marges de manœuvre et les perspectives sur les années suivantes.

Les besoins seront à remonter par la plateforme Géopal : vincent.deshoux@gigalis.fr.

La présentation est jointe en annexe.

Observation des territoires, prévention des Risques, Situation d'urgence

Prises de vues aériennes :

L'IGN réalisera une prise de vues puis l'orthophotographie sur la région des Pays de la Loire, hors le département de Loire-Atlantique ; les périodes de vol de l'IGN s'étalent du 15 avril au 30 septembre pour respecter les spécifications en particulier les hauteurs solaires. L'IGN réalise en général une trentaine de départements, chaque année.

Concernant le département 44 : la prise de vues (réalisée par le conseil départemental) est prévue en juin, l'orthophotographie aura une résolution de 10 cm. Le conseil départemental s'est engagé à mettre à disposition de l'IGN, les clichés et les paramètres associés.

Couverture satellitaire, exemple d'utilisation des images SPOT :

Suite à l'exemple présenté, demande de précision sur la télédétection des coupes rases : quel planning? Outil gratuit ou payant ?

L'institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) a développé une méthode de détection des coupes rases en forêt et la Maison de la télédétection de Montpellier réalise une formation, qui a été suivie par l'expert forestier de la direction interrégionale de l'IGN. Dans le cadre d'un stage de niveau Master, l'IGN propose d'aller plus loin, d'automatiser cette méthode avec le logiciel QGIS, d'en évaluer les résultats. L'objectif à terme, est de faciliter l'appropriation par les DRAAF de cette méthode. L'IGN proposera un accompagnement, dont les modalités ne sont pas encore définies, en coordination avec la personne chargée de mission "Adaptation des forêts au changement climatique" du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF). Les résultats de ce stage seront présentés en septembre au MAAF.

Aménagement du territoire

Occupation du sol :

Précision de Catherine Charmard-Bois sur l'étude du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) visant à distinguer l'usage du bâti : cette

étude s'appuie sur les fichiers fonciers «MAJIC » (application de Mise À Jour des Informations Cadastrales) de la direction générale des finances publiques (DGFIP). C'est le type de taxation (habitation ou professionnelle) qui est utilisé.

Géoportail de l'Urbanisme :

GPU : questions sur les versions.

La version 2 vient juste d'être déployée auprès des DREAL et des DDT.

Une version 3 est en cours de discussion, négociation entre la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et l'IGN ; horizon plutôt 2017.

Plusieurs questions sont adressées à Catherine Chamard-Bois, de la DREAL, au sujet de l'appel à commentaires sur les spécifications des servitudes d'utilités publiques (SUP). Il est pointé, le besoin de directives du niveau national (DHUP ?), sur les spécifications, leurs publications (aspects sécurité à préciser). L'obligation de diffuser s'impose s'il y a un acte, la difficulté étant de les retrouver...

Les données de référence

Les guichets :

Sont-ils payants ?

Plusieurs guichets comme le guichet des mairies ou l'espace collaboratif sont gratuits.

Certains guichets peuvent être développés pour des besoins particuliers : ce service est payant sous forme d'abonnement annuel ou sur trois ans. Les tarifs ne sont pas encore validés ; l'ordre de grandeur sera de 3500 €/an avec abonnement sur 3 ans, 5250 € pour 1 an.

Guichet adresse :

Une question sur les spécifications de l'adresse : où sont positionnés les points adresse ? Sur la rue, sur le bâtiment, sur la parcelle ?

A noter que cette indication ne figure pas sur le guichet adresse, ce qui est gênant pour les utilisateurs.

La DDT exprime le besoin d'avoir l'adresse au niveau du bâti.

Information hors CRP : Les spécifications ne sont pas arrêtées. Cependant, des aides et des indications existent sur le guichet adresse, en particulier, à la rubrique « comprendre l'adresse ».

La difficulté est la diversité des définitions de l'adresse et des usages métiers.

Ce sujet sera remonté auprès de l'équipe projet BAN.

L'import massif des données et du flux sont très attendus afin que les communes ou collectivités n'aient pas à ressaisir leurs données.

La BAN va migrer sur une nouvelle structure technique, fin 2016, début 2017, qui permettra ces évolutions.

Un modèle d'échange est-il défini ?

Explication de Vincent Deshoux: l'association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), notamment Rennes Métropole, travaille sur une structuration de l'échange entre le format collectivités et le format BAN.

Une remarque sur l'initiative de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui paraît redondante avec la démarche du guichet adresse ; le risque est que les mairies ne saisissent pas deux fois les informations adresse.

Cela paraît contreproductif : il faudrait mobiliser le nouvel administrateur des données à ETALAB.

Précision, hors réunion : un accord-cadre de 2015 entre l'IGN et l'INSEE prévoit des coopérations techniques et d'échanges de données entre les deux établissements. Il y est notamment envisagé « une participation aux projets liés à l'adresse et en particulier au projet Base adresse nationale (BAN) ». Cependant, à ce jour, il n'y a pas de convention spécifique sur ce sujet.

Composante topographique du référentiel à grande échelle (RGE) :

Comment est réalisé le RGE Alti ?

C'est une base de données qui couvre la France entière dont la précision altimétrique est de l'ordre du mètre ; différentes méthodes d'acquisition sont mises en œuvre, avec différentes précisions :

Sur le littoral - avec litto3D - ou sur les zones inondables le long des fleuves, la méthode est le LIDAR, la précision de l'ordre de 20 cm.

Sur les autres terrains, c'est de la corrélation automatique d'après des prises de vues d'hiver, la précision est de 80 cm.

Par ailleurs, nous avons quelques partenariats d'intégration de MNT existants avec des organismes régionaux.

La mise à jour de litto3D, est-elle envisagée ?

Des devis pour des mises à jours partielles ont été proposés, mais sans succès (en raison des questions de financement).

Pourtant les besoins d'actualisation de ces outils bien utiles et bien appréciés, émergent.

Cartographie de base au 1/25 000 :

Comment se passe le marché de la carte papier ?

La carte papier subit l'arrivée du GPS et du numérique ; le marché en général accuse une baisse de 25% du chiffre d'affaire, en cumul sur les 5 dernières années. Nous sommes actuellement dans une phase de stabilisation. La carte papier a encore un avenir, en particulier les cartes de randonnées.

Quelle programmation pour les cartes et scan 25 de Vendée ?

La Vendée est en publication à venir.

Représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU) :

Le déploiement de la production de la RPCU a pris du retard.

En effet, le comité interministériel de suivi de la constitution de la RPCU avait prévu que le processus mis en place conjointement par la DGFIP et par l'IGN soit déroulé, dans un premier temps, sur deux départements : l'Ille-et-Vilaine (35) et le Loiret (45). Les tous premiers contrôles effectués par la DGFIP étaient particulièrement encourageants. Néanmoins, des mesures précises effectuées sur le terrain ont mis en évidence certaines déformations de parcelles cadastrales justifiant une analyse approfondie à mener conjointement par la DGFIP et l'IGN. Cette analyse s'inscrit dans la phase de bilan qui était prévue au terme de la pré-généralisation, de manière à affiner le processus défini initialement.

Suite à cette analyse, des actions seront définies conjointement pour satisfaire aux exigences de qualité qui restent un objectif à atteindre.

Conséquence pour le département 44 : le comité de suivi qui était prévu fin avril, avec l'ensemble des acteurs et utilisateurs locaux, à l'initiative de la DRFIP, est reporté à une date ultérieure.

Où en est la BDTopage ?

L'IGN et l'ONEMA poursuivent les tests sur certaines régions, en coordination avec les acteurs locaux, en particulier les agences de bassin. L'objectif de cette production est de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible en s'appuyant sur des partenariats, en intégrant via des méthodes d'appariement les inventaires existants. Une des difficultés est que la définition d'un cours d'eau est très variable d'un acteur à l'autre, d'une région à l'autre. L'idée est d'avoir un référentiel commun, sur lequel les utilisateurs puissent superposer leurs données métiers.

A noter, que la cartographie des cours d'eau demandée par notre ministre est venue interférer dans ce projet. L'IGN et l'ONEMA ont pris l'initiative d'apporter leurs appuis aux DREAL et DDT qui le souhaitent.

Agriculture, Forêt et Environnement

BD Forêt :

Y a-t-il des besoins de mise à jour ?

Pas de réponse dans l'assemblée.

Géoportail et Géoservices

Mes adresses :

Quelle est la différence entre mes adresses et le géocodeur BAN ?

De nombreux géocodeurs sont proposés ; celui de mes adresses est gratuit et géocode sur la BD Adresse. Une étude au sein d'ETALAB, afin d'harmoniser ces outils, est en cours.

Espace loisirs :

Le site est ouvert depuis 18 mois.

Y'a t'il une labellisation des circuits sur l'espace Loisirs ?

Selon les contributeurs, certains circuits sont labellisés, pour les autres circuits, il y a une modération, un contrôle par l'IGN en fonction des contributeurs.

Calcul d'itinéraire : disponible sur le géoportail et gratuit ; la base de données est la BDTOPPO qui n'est pas une base navigable. Les résultats plutôt bons, sont néanmoins à interpréter avec précaution.

Information sur le guichet des établissements recevant du public :

Ce projet est une initiative de l'IGN appuyé par ETALAB, il a ensuite été retenu dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir(PIA). Plusieurs openlab se sont déroulés en 2016 et devrait déboucher assez rapidement. La méthode employée « AGIL », permet de proposer un outil rapidement, de faire tester par des utilisateurs et de faire évoluer l'outil en fonction de leurs remarques.

Remontée des besoins locaux :

Demande de Géoventée : serait-il possible de le faire à l'occasion d'une réunion technique, plutôt que par mail ?

Géopal n'y est pas opposé. Il est proposé de repartir de l'état des lieux de l'an dernier et faire une première remontée par mail.